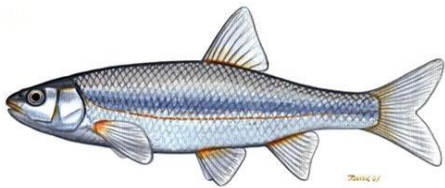


1131 Blageon (*Leuciscus soufia agassizi*)

Autres noms : **Blavin, Seufe, Soufie**



Classification : Actinoptérygiens, Cypriniformes, Cyprinidés.

Statuts de protection :

Annexe II de la Directive Habitats

Annexe III de la Convention de Berne

Quasi menacée de la Liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine (2009)

DESCRIPTION DE L'ESPECE

Description de l'espèce

Morphologie : Le blageon a un corps fusiforme et allongé, une tête conique et un museau arrondi. Il a une bande violacée marquée sur les flancs. Son dos est sombre, brun-gris à reflets métalliques bleutés. Ses flancs sont argentés, sa face ventrale est blanchâtre. Les nageoires sont brunâtre clair à jaunâtre, légèrement teintées d'orange à la base. La taille des mâles adultes varie de 90 à 120 mm. Les femelles sont plus grandes, 150-160 mm.

Il vit en petits groupes, généralement au fond de l'eau.

Alimentation : invertébrés aquatiques, insectes adultes aériens capturés à la surface de l'eau, plancton et algues.

Reproduction : de fin mars à début mai, une seule ponte en juin.

Répartition

Aire naturelle : Originaire du bassin du Danube, il est présent de l'Est de la France à l'ex-Yougoslavie. Une population isolée existe entre la Roumanie et l'Ukraine.

France : Il fréquente essentiellement le Rhône et la Saône et plus sporadiquement dans le Rhin et en amont de la Seine et de l'Ource.

Site : Le Blageon est abondant sur tout le cours de la Ganière. Il est potentiellement présent sur la partie aval de l'Abeau, à partir du Pont de Sabuscle.

Etat de conservation

C'est un animal relativement peu commun et peu fréquent. Toutefois, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a classé cette espèce en préoccupation mineure dû à sa large répartition géographique et à ses effectifs stables.

En France, il est cependant classé en « quasi menacée » (NT) sur la liste rouge des espèces menacées de France, en causes sa faible aire de répartition (partie Est), sa faible diversité génétique dans certains endroits (Vidourle, Hérault et Saône), la concurrence avec des espèces plus compétitives comme le gardon, l'hotu ou le chevaine et également le risque d'introgression avec le blageon italien (*Telestes muticellus*) dans le Var.

DESCRIPTION DE SA NICHE ECOLOGIQUE

Description de l'habitat de l'espèce

Le Blageon fréquente les cours d'eau permanents ou non, de moyenne montagne, avec des eaux courantes et bien oxygénées. La présence d'un fond de graviers est nécessaire à la reproduction.

Il remplace l'Ombre commun (*Thymallus thymallus*) sur les rivières méditerranéennes.

Exigences écologiques

C'est une espèce assez résistante à la modification de son habitat. En effet, elle peut survivre dans des secteurs subissant des étiages sévères mais où la qualité et la température de l'eau restent bonnes et fraîche. De même, elle supporte des pics de température élevés et demeure moins sensible que les autres espèces aux phénomènes de mise en suspension des matériaux.

Etat de conservation

Les rivières sont peu artificialisées et ne présentent pas d'obstacles majeurs à la circulation de l'eau. La qualité de l'eau est bonne. Certains habitants remarquent tout de même une diminution du débit estival depuis plusieurs années. Toutefois aucune donnée n'est disponible pour confirmer ces dires.

INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cette espèce est pêchée. Toutefois cette activité ne semble pas avoir d'impact important sur le blageon.

FACTEUR D'EVOLUTION

	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation favorable	Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation favorable
Facteurs naturels	Concurrence ou prédation par d'autres espèces animales Modification de l'hydrologie avec allongement et/ou intensification des assecs.	Habitats favorables assez étendus Bonne qualité de l'eau
Facteurs humains	Pollutions Création de seuils	Espèce peu pêchée Pas de projets qui pourraient modifier de façon majeure les cours d'eau

PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Propositions de gestion de l'espèce

Evaluation quantitative des populations en place.
Sensibilisation des usagers des cours d'eau pour éviter le dérangement des populations (prospectus, « sorties nature »)

Propositions de gestion de l'habitat de l'espèce

Diagnostic et suivi de la qualité des eaux de la rivière.
Suivi du régime hydrique de la rivière.

Principaux acteurs concernés

L'ensemble des utilisateurs d'eau : les habitants, les pêcheurs, les touristes, le camping du Gournier...

